

25EME HEURE
SAS au capital de 2 400,00 €
Adresse: 2 Rue de la Roseraie, 71100, Saint-Rémy
944143452 RCS Chalon-sur-Saône

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 10/06/2026

Le 10/06/2026, à 11:15

Les associés de la société 25EME HEURE au capital de 2 400,00 € divisé en 2 400 actions dont le siège social est situé au 2 Rue de la Roseraie, 71100, Saint-Rémy, se sont réunis au 2 Rue de la Roseraie, 71100, Saint-Rémy, le 10/06/2026 à 11:15 sur convocation par le président de chaque associé conformément aux dispositions des statuts.

L'assemblée est présidée par Yannick Labigand, conformément à sa désignation en début d'Assemblée Générale (ci-après le "Président de l'Assemblée").

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les associés présents ainsi que par les représentants et les mandataires des associés non présents. Le Président de l'Assemblée communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 3 associés, représentant 2 400 actions sur les 2 400 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés. Le Président de l'Assemblée constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau les documents suivants :

- les copies et récépissés des lettres de convocation
- les comptes annuels établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur
- le rapport sur les résultats de l'exercice
- le bilan de l'exercice
- le compte de résultat de l'exercice
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée, tel que transmis aux associés avec leur convocation
- la feuille de présence

Le Président de l'Assemblée déclare que les documents requis ont été adressés aux associés 15 jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le Président de l'Assemblée donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés. Le Président de l'Assemblée rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
- Quitus de la présidence
- Affectation du résultat
- Examen du rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport
- Questions diverses dont résolutions et pouvoir pour formalités à accomplir

Le Président de l'Assemblée ouvre la discussion et un débat s'instaure entre les associés présents.

Personne ne demandant la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution n°1 : Approbation des comptes

L'assemblée approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice de quatre mille vingt-deux Euros et trente-sept centimes (4 022,37 €), ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les Sociétés s'élevant à sept cent neuf Euros et quatre-vingt-trois centimes (709,83 €).

En conséquence, l'assemblée donne quitus au président pour sa gestion au cours dudit exercice. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2 : Affectation du résultat

L'assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2025, s'élevant à quatre mille vingt-deux Euros et trente-sept centimes (4 022,37 €) de la manière suivante :

Dotation aux réserves :

- **Dotation à la réserve légale** : deux cent quarante Euros (240,00 €)
- **Dotation aux autres réserves** : Zéro Euro (0,00 €)

REPORT À NOUVEAU : trois mille sept cent quatre-vingt-deux Euros et trente-sept centimes (3 782,37 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°3 : Conventions réglementées

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial du président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles mentionnées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°4 : Pouvoir donné pour accomplissement des formalités

L'assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin d'accomplir toutes les formalités consécutives aux décisions prises.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président de l'Assemblée.

Le président de l'assemblée, **Yannick Labigand**

Certifié conforme

Labigand

signature

BILAN 2025

BILAN ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amorts	Net	Net
Actionnaires - Capital souscrit non appelé	0		0	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations financières	0	0	0	0
Total actif immobilisé	0	0	0	0
Stocks et en-cours	0	0	0	0
Fournisseurs débiteurs	0		0	0
Créances	0	0	0	0
Associés - Comptes d'apport en société	0		0	0
Disponibilités	8240		8240	0
Banque 1	8240		8240	0
Charges constatées d'avance	0		0	0
Total actif Circulant	8240	0	8240	0
TOTAL ACTIF	8240	0	8240	0

BILAN PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
	Net	Net
Capital	2400	0
Capital souscrit appelé versé	2400	0
Primes d'émission	0	0
Réserves	0	0
Report à nouveau	0	0
Résultat de l'exercice	4022	0
Total Capitaux Propres	6422	0
Dettes financières	384	0
Associés - Comptes courants	384	0
Clients créditeurs	0	0
Dettes d'exploitation	1434	0
TVA à payer	686	0
Régularisation de TVA déductible	38	0
Impôts sur les bénéfices	710	0
Total Dettes	1818	0
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL PASSIF	8240	0

25EME HEURE
94414345200018
Montants exprimés en euros
Exercice du : 01/05/2025 au 31/12/2025

Compte de résultat 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2025
	Net
Chiffre d'affaires	8221
Vente de service	8220
Autres gains divers	1
Total des produits d'exploitation	8221
Achats	915
Prestation de service	915
Services extérieurs	2573
Location de matériel	11
Abonnements logiciels	1021
Frais de déplacements	879
Véhicule et carburant	400
Restaurants et repas d'affaires	263
Services bancaires	-2
Impôts et taxes	0
Rémunérations et charges sociales	0
Dotations aux amortissements et aux provisions	0
Autres charges d'exploitation	1
Pertes diverses	1
Total des charges d'exploitation	3488
RESULTAT D'EXPLOITATION	4732
Total des produits financiers	0
Total des charges financières	0
RESULTAT FINANCIER	0
RESULTAT COURANT	4732
Total des produits exceptionnels	0
Total des charges exceptionnelles	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0
Impôts sur les bénéfices	710
RESULTAT DE L'EXERCICE	4022